

**Voici la lettre qu'il écrit le 17 octobre 1915. Il sera fusillé le lendemain.**

Liège, le 17 octobre 1915

Ma bien aimée Raymonde, et mes chers fils Marcel et Raoul

J'ai passé hier au tribunal avec six autres détenus. J'ai été fortement condamné; ainsi qu'un nommé Paquay, de Renory. Le Ministère Public proposait pour moi et Paquay la peine de mort, pour Grandjean quinze de travaux forcés; Detilleux et Requille chacun dix ans, de même que pour un certain Léon Bertrand; Piedboeuf, trois ans de travaux forcés. Nous avons quitté le palais sans connaître le jugement. C'est seulement ce soir, à sept heures, que Monsieur l'Aumônier militaire allemand est venu me rendre visite, et m'apporter du papier pour écrire, et me faire savoir que le jugement a été prononcé, comme le demandait le Ministère Public. Je partirai donc cette nuit pour la Chartreuse et serai fusillé demain matin. Je suis calme, comme si cela ne me concernait pas et j'espère mourir avec courage; j'ai d'ailleurs la conscience tranquille; je vais donc aller retrouver mes chers morts. Oh! J'espère aller auprès d'eux dans le ciel de suite! Quand j'aurai écrit ma lettre, je vais remplir mes devoirs de chrétien. M. L'aumônier me consacre la nuit, qu'il passera avec moi et Paquay. Je dois te dire que M. Maillieux n'est pas venu. Les Allemands s'opposeront à ce que Maître Maillieux prenne la défense. J'ai été défendu par un soldat allemand avocat. J'ai eu beau avouer que j'étais coupable de transport de lettres, mais que je n'étais pas un espion, je suis quand même condamné comme espion. Je quitte cette malheureuse vie, où j'ai tant souffert et tant peiné. Je ne dirai pas que je la quitte avec plaisir, car il y a mes pauvres chéris, les deux gamins, que je laisse sans leur avoir assuré de position. Oh! Quelle tristesse quand je pense à eux! Je te recommande de bien les surveiller, de leur servir de mère, et même un peu de père; quand Edmond sera de retour après la guerre, j'espère qu'il t'aidera pour leur faire une situation ou leur apprendre un bon métier, surtout pas dangereux ni malsain. Pour mon bon Marcel, consulte M. Lombard, et quelques personnes afin de connaître les bons métiers, où l'on gagne beaucoup, et tâche de les mettre en apprentissage. Vois - un peu si l'académie de dessin ne serait pas préférable à l'école du soir pour lui. Pour mon brave Raoul, tâche qu'il travaille bien à l'école moyenne et qu'il continue ses classes, car il est trop jeune pour le mettre en apprentissage....

- Huit heures du soir - Je suis interrompu dans mes questions d'argent par l'aumônier militaire qui vient m'informer que le gouverneur a ratifié le jugement, et que je serai fusillé demain matin. Je le savais déjà depuis une heure. Je ne crois pas que tu puisses réclamer mon corps de suite, mais après la guerre. Tu avais reçu des instructions à ce sujet, si cependant on pouvait mettre mon corps dans un cercueil de bois blanc, comme Bertha; à peu près le même que ta mère. Demande à M. l'aumônier si ce n'est pas possible, et que j'aie à Robermont; va au besoin trouver Maître Maillieux.

Je voudrais que tu places avec moi le contenu de la boîte "doux souvenirs", sauf les cheveux de ta mère que vous garderez pour vous quatre. Seulement, en mettre une petite mèche des deux, mais ceux de mon Maurice et d'Angèle, je les désire complets. - Tu feras placer mon cercueil à côté de celui de ma mère et celui de notre Maurice bien-aimé, sur nous deux, sinon entre nous deux. - C'est le plus grand chagrin de ma vie, et aussi de ta mère, car elle pleurerait encore à son souvenir le 29 mai, jour anniversaire de sa mort, et "ma pauvre vieille" allait le rejoindre dans la tombe le 17 juin. Si tu dois mettre une inscription sur mon monument, je voudrais "Martyr pour la Patrie". Rends souvent visite à tous nos morts chéris, c'est si doux de s'entretenir en pensée avec eux; pendant ma captivité, ce que j'ai pensé à eux et prié pour eux, me fut une consolation et m'a diminué le temps de moitié. J'avais prié M. Engels, hier au tribunal de bien vouloir aller te prévenir que j'avais passé au tribunal; il me l'avait promis. Je suis revenu avec les autres dans l'auto, et j'ai crié aux gens qui étaient accourus, d'aller rue de la Sirène 15, dire que le jugement proposait la mort. Sans doute on n'est pas allé chez

toi, car j'ai regardé à la fenêtre toute l'après-midi, et je n'ai rien vu. Je vais donc partir sans plus vous revoir, et j'ai bien du regret de ne pouvoir t'embrasser, comme je l'ai fait pour mes deux chéris et ma bonne Berthe; embrassez-moi tous au reçu de cette triste nouvelle, et faites-le à ma place, car, quand vous recevrez cette lettre, j'aurai cessé de vivre. - Je vais demander à M. l'aumônier, de bien vouloir prendre ma montre, et deux francs 87, pour vous remettre en même temps que ma lettre. Je conserve dans ma poche le portrait de mes gamins, le tien, et ceux de Berthe et d'Angèle. Les autres photos sont dans mon portefeuille. - Je reçois à tous moments la visite du soldat Maryan qui vient causer avec moi, mais qui me distrait de ce que je veux dire. C'est un bon garçon, il est si triste, et bien plus triste que moi. Si ce n'était votre souvenir, et la pensée de vous quitter à jamais, sans soutien assuré, je quitterais cette vie sans regret aucun. Bref, ce que je veux dire, c'est que je n'ai commis aucune mauvaise action en faisant ce que j'ai fait; j'ai rendu de grands services à des personnes qui étaient sans nouvelles de leurs parents ou amis. Enfin, chère Raymonde, ne rougis jamais de ma mort; je suis une victime. Reste toujours bien sage et honnête; aime et soigne bien tes frères; soigne aussi la maison, car c'est ton seul gagne-pain. Je ne peux t'écrire beaucoup de tendresse car je ne ferais que me répéter, et puis, je crains de redevenir triste.

Tu iras à Glons, et tu feras mes adieux à mon Père, à ma soeur, à grand-père, à Boirs, ainsi qu'à mes oncles et tantes. Tu leur diras que je meurs la tête haute, et sans aucune crainte. Quand tu pourras aller sans danger à Maestricht, mes adieux chez Fransen et autres connaissances.

Donc, ma chère petite blonde, je vais terminer ma lettre, conserve la précieusement, car ce sont mes dernières pensées. J'avais depuis le début le pressentiment que cela se terminerait de la sorte; c'est sans doute pour cela que je t'ai écrit tant de billets, tant de choses, que je ne pourrais te répéter, et le temps me manque, car je dois partir d'ici vers minuit. Ma chère Raymonde, pense souvent à ton père, pense toute ta vie que tu avais un père qui t'aimait bien tendrement, prie un peu pour lui, soigne sa tombe, ainsi que nos chers morts; je compte sur toi pour remplir toutes les demandes que je t'ai formulées en juin dernier. Adieu ma fille chérie, je t'embrasse bien tendrement

Ton malheureux père

André Garot

**Dans une seconde lettre, publiée le matin du 18 octobre 1915, il écrit :**

Mes chers enfants,

Je viens de faire la dernière étape. Je suis arrivé à la Chartreuse à une heure et demie du matin. - Nous sommes venus dans l'auto. Je croyais que nous n'étions que deux pour être exécutés, or nous sommes cinq: un français, très gros; un Verviétois du nom de Simon, et ce malheureux Paquay, qui voulait absolument défaire son tricot et ses souliers pour les remettre à ses enfants. Il a douze enfants, habite rue d'Ougrée à Renory. Le sous-officier n'a pas voulu accepter ce sublime dévouement paternel, il a dû conserver son tricot et ses souliers, mais il a enlevé son pardessus. C'est très drôle. Je croyais être seul à avoir du courage, à cause de mon bon droit, mais il n'y a aucune distinction, aucun n'est ému, et l'on se propose de se donner la main, comme pour un groupe photo. - Je suis passé rue de l'Université, en face de la Banque Liégeoise: j'ai mon coeur qui a battu un peu plus vite, car je pensais à mes pauvres enfants, qui dorment derrière ce bâtiment, sans se douter de la tragédie qui se joue en ce moment avec leur père chéri. - Nous entendrons la messe ce matin, et communierons. Je me suis confessé bien sincèrement, et je suis tranquille pour entreprendre le grand voyage. Monsieur l'aumônier ira vous porter mes dernières pensées, ce lundi après-midi. Il m'a dit que je serai mis dans un cercueil. Donc, allez à Robermont, demandez où je suis placé; demandez des instructions à M. l'aumônier; je lui remets ma montre, mes pincettes, le tout placé dans un enveloppe, qu'il m'a promis de vous remettre avec mes lettres. Je compte conserver mon pardessus sur le corps. Donc je suis comme vous m'avez vu mardi avec ma barbe grise sous le menton. Paquay a

toute sa barbe noire; les autres des moustaches seulement. Je vous donne ces renseignements pour plus tard, quand vous devrez faire ouvrir, pour être certains de mon identité.

Votre dévoué papa

André Garot

**André Garot a été fusillé le 18 octobre 1915.**